

DÉCEMBRE 2018

BULLETIN
MUNICIPAL

VILLEFAGNAN

Madame, Monsieur, Chers Amis,

Nous nous rapprochons de la fin de l'année et je voudrais tout d'abord vous exprimer à toutes et tous ma profonde gratitude pour ces fêtes de fin d'année ainsi qu'une excellente année 2019 ; qu'elle vous apporte à vous ainsi qu'à vos proches la santé, la réussite tant sur le plan personnel que professionnel, mais aussi beaucoup de joie, de bonheur et d'optimisme et ceci malgré un environnement parfois hostile.

Ne nous voilons pas la face, je peux vous confirmer, sans démagogie, que pour la plupart de la population la vie est aujourd'hui plus compliquée que celle d'hier...et vous le constatez au quotidien.

Certes, ceci est une réalité mais nous devons malgré tout faire le maximum, chacun à son niveau pour essayer justement de compenser ce pessimisme général grandissant !

Il n'y a pas de fatalité, nous devons rester acteur de notre propre destin et ce malgré les nombreux obstacles qui se dressent chaque jour sur notre route ! Ceci est fondamental, ne soyons pas résignés, mais agissons, agissons tous ensemble au quotidien pour améliorer notre lendemain.

La ruralité est en danger : cette expression vous la connaissez bien, elle est régulièrement ressassée par les politiques, les médias et je partage bien évidemment cette analyse. En effet aujourd'hui, force est de constater que les services publics tout comme les services au public sont mis à mal dans nos campagnes et ce n'est pas un phénomène nouveau, mais la pression s'accroît.

On met en avant la nécessité d'une réduction des coûts ceci afin de participer à réduire le déficit public, donc on centralise !

Comment à la fois recentrer les administrations et les services sans nuire à la population des zones rurales ? L'équation est impossible à résoudre !

Je ne vous livre pas une analyse personnelle, mais une réalité bien factuelle, le processus de réduction du



déficit public passe aussi par cette fameuse centralisation qui de facto voit fuir petit à petit de nos campagnes les services que nous, ruraux, souhaitons à tout prix conserver.

Mais restons optimistes, à Villefagnan nous avons pu jusqu'à présent conserver l'essentiel et nous mettons tout en œuvre non seulement pour continuer à sauvegarder nos services et nos commerces mais aussi pour développer notre tissu socio-économique.

Les travaux de réhabilitation du bourg viennent de commencer, ils vont s'échelonner d'ailleurs sur plusieurs années ; ces travaux je le répète, sont indispensables à l'attractivité, la redynamisation, la relance économique de notre Commune.

Mais j'ai l'ambition, nous avons l'ambition d'inverser ce processus de « désertification programmée » de notre ruralité ; je le disais plus haut, rien n'est inéluctable, mais pour cela il faut continuer à unir nos forces et travailler tous ensemble pour le dynamisme de notre Commune, pour le dynamisme de Villefagnan et de nos villages.

Ensemble nous réussirons, mais j'ai aussi besoin de vous !

Le Maire,
Pascal BŒUF



Vœux

**Le Maire et Le Conseil Municipal
seront heureux de vous présenter
leurs vœux pour 2019
et vous invitent à la traditionnelle
« galette des rois »**

**le VENDREDI 18 JANVIER 2019
à 19 h 30 à la salle des fêtes**

Repas des Aînés

DIMANCHE 10 FÉVRIER 2019

Le repas des Aînés concerne toutes les personnes domiciliées à Villefagnan, ayant atteint au moins 65 ans au cours de l'année 2018.

Comme chaque année, les agents communaux distribueront les coupons réponse qui seront à nous retourner dans le délai fixé, afin de connaître le nombre de convives à ce repas.

Un oubli est toujours possible : dans ce cas, veuillez nous en excuser et n'hésitez pas à contacter la mairie.

Elles seront fermées ...

★ LA MAIRIE : les lundis 24 et 31 décembre après-midis

★ LA BIBLIOTHÈQUE : du lundi 24 décembre au 1^{er} janvier 2019

TRAVAUX ET CADRE DE VIE

Travaux de réhabilitation et d'aménagement de voirie du bourg

Comme vous avez pu le constater les travaux liés à la tranche 1 sont désormais terminés rue du Docteur Feuillet, place des Halles ainsi que sur la place Edgard Saulnier ; notons encore malgré tout quelques détails à finaliser.

La très belle arrière-saison dont nous avons bénéficié depuis le début du mois de septembre a permis d'effectuer le chantier dans les meilleures conditions possibles avec uniquement 1 journée d'intempérie sur la durée totale des travaux qui était de 8 semaines.

Cette première phase est une véritable réussite, la réalisation reste assez sobre, épurée et de qualité.

La rue du Docteur Feuillet devient désormais une «zone de partage» où piétons et cyclistes sont prioritaires sur les véhicules.



La Place des Halles devient en partie une zone marchande où les commerçants pourront s'installer. Afin d'assurer une meilleure visibilité sur le marché, nous envisageons de remplacer les portes ex-

térieures par des ouvertures vitrées. Comme convenu lors de la réunion publique, des places de parking ont été conservées Place des Halles et Rue du Docteur Feuillet ; de plus, un stationnement temporaire est autorisé devant la supérette.

Sur la **Place Edgard Saulnier**, nous sommes obligés d'interdire pendant une durée de 6 mois le stationnement sur le « terre-pierre » afin de permettre l'an-crage de la pelouse. Néanmoins, il y a malgré tout la possibilité de se garer en dehors de cette zone.



Pour les travaux de la Poste, ils commenceront début janvier 2019.

Après une réunion avec les diverses directions de la Poste et de la Banque Postale, il a été décidé de fermer les locaux au public plutôt que d'offrir un service restreint. La fermeture complète de la Poste permettra de réaliser les travaux dans de meilleures conditions et réduira également leur durée qui devrait être malgré tout de sept

semaines selon le rétro-planning de l'architecte en charge de leur exécution. Le ramassage du courrier sera néanmoins assuré de manière quotidienne. Nous sommes évidemment conscients de la gêne causée par cette fermeture et nous allons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour la réduire, mais il est à noter que certains délais d'exécution sont vraiment incompressibles, comme les durées de séchage par exemple. Espérons une météo relativement clémente en cette période hivernale.

Nous observons sur cette première tranche des surcoûts principalement liés à des réfections indispensables sur nos canalisations d'eaux pluviales et d'eaux usées autour des halles : ceux-ci se chiffrent à environ 45 000 euros ; néanmoins, les résultats des appels d'offres sur le chantier se sont avérés en-deçà des prévisions ce qui permettra d'atténuer le coût global.

Nous remercions vivement les riverains, les commerçants et tous les professionnels en règle générale, pour leur patience et leur compréhension quant à la gêne occasionnée par ces travaux de réhabilitation.



Projet sur la nouvelle station d'épuration

Notre station d'épuration actuelle date de 1974, c'est aussi l'année de construction du collège et de la salle des fêtes ! Si les 2 derniers bâtiments ont pu, au fil des années être entretenus, voire en partie réhabilités et améliorés, il n'en est pas de même pour la station d'épuration, non pas par volonté de ne pas faire, mais tout simplement parce que techniquement ce n'était pas vraiment possible.

La durée de vie moyenne d'une station, c'est 35 à 40 ans...la nôtre va bientôt avoir 45 ans ! Depuis déjà 5 ans, nous n'obtenons plus de subvention de la part de l'Agence de l'eau, ce qui nous pénalise pour équilibrer notre budget d'assainissement en fonctionnement.

Mais avant de procéder à sa construction, il faut s'assurer que tous les réseaux sont en bon état ; nos réseaux d'eaux usées ont été, pour partie au moins, refaits ; par contre, nous avons identifié 2 zones qui posent problème et que nous allons devoir renouveler : la rue du clos et la route de Chef-Boutonne, ce qui représente environ 470 mètres linéaires. Avec l'aide du Cabinet d'Études BRG Ingénierie de Lezay, nous allons très prochainement procéder à un chiffrage de ces travaux qui seront à la charge de la Commune avec des subventions de l'Agence de l'eau Adour-Garonne ainsi que du Conseil Départemental .

Nous souhaitons préciser que cette charge que constitue les travaux liminaires n'impactera que les foyers reliés à l'assainissement collectif, soit un nombre de 310. En réalité et pour faciliter la compréhension, il faut savoir que le budget assainissement est un

budget à part, donc déconnecté du budget général et comme tout budget, il doit être équilibré, mais bien évidemment, il n'y a pas de fongibilité entre les deux ; cela veut dire que la municipalité ne peut pas décider d'abonder le budget d'assainissement par le budget général. Ceci est parfaitement logique, car si c'était le cas, cela pénaliserait injustement et illégalement les foyers qui utilisent un assainissement individuel via le SPANC. Pour faire simple, et pour être très clair, seul l'utilisateur du réseau paie via la redevance d'assainissement collectif. Nous tenons malgré tout à rassurer les usagers, malgré un coût important sur ce projet, d'ailleurs incontournable, le recours à l'emprunt pour une station d'épuration est évidemment indispensable mais l'amortissement s'effectue en général sur 30 à 35 ans ce qui permet de diminuer l'impact de la mensualité et donc de pouvoir établir une facture pour l'utilisateur qui demeure acceptable.

Des travaux de sondage et d'étude du terrain sont actuellement en cours sur la zone située au-dessus de l'actuelle station d'épuration, futur lieu d'implantation. Ces sondages vont déterminer en fonction des résultats des analyses de sol la solution la plus adaptée au type de station. En effet, afin d'assurer la continuité de service, il ne sera pas possible d'implanter la nouvelle en lieu et place de l'ancienne. A ce stade nous pensons que raisonnablement, il faudra compter environ 18 mois avant que la livraison et la mise en service soient effectives.



Travaux et projets divers

- **Au cimetière**, comme vous le savez, la règle du « zéro pesticide » s'applique. Pour l'année 2019, un essai d'enherbage (environ 200 m²) entre les tombes sera fait tout en gardant les allées en gravier.
- **Des travaux de peinture** ont été effectués par les adjoints techniques: piliers de la salle des fêtes, portes du cimetière...
- **Projet de parking** sur le terrain « anciennement maison Delalande »: une bande de terrain a été vendue à la commune par l'école privée, ce qui permettra les entrées et sorties de parking côté rue de la Gare et côté Grand'Rue (double sens). La clôture a été réalisée par nos adjoints techniques.
- **Projet de déviation** à l'étude pour les poids lourds venant de Chef-Boutonne allant sur Sauzé-Vaussais, et inversement. Ceux-ci passeraient par la VC 105 appelée Route de la Cellette.
- Nous regrettons une vitesse excessive en entrée d'agglomération, donc **des radars pédagogiques** vont être installés Route de Ruffec, Route de Chef-Boutonne et Route de Sauzé-Vaussais afin de sensibiliser les conducteurs aux dangers de la vitesse excessive.
- Nous déplorons **trop de vandalisme** dans notre commune :
 - ⇒ des panneaux de signalisation ont disparu
 - ⇒ le câblage électrique de l'éclairage du plan d'eau a été arraché et volé
 - ⇒ au nouveau lotissement de la Chapelière, des plaques en fonte des tabourets ont été dérobés, tout comme la rampe handicapés des toilettes aux hallesNous avons donc réagi et après mûre réflexion, nous avons décidé d'installer des caméras de vidéosurveillance dans le strict respect de la réglementation en vigueur.

Bilan du plan d'eau des Trois Fontaines

Comme chaque fin d'année, nous établissons le bilan de fin de saison estivale au plan d'eau des Trois Fontaines.

C'est grâce à une météo optimale que le bilan reste très positif. De fin juin à début septembre nous estimons une moyenne de 70 baigneurs par jour pendant 8 semaines de surveillance. Il y a eu juste un accident à déplorer : en plongeant, un baigneur s'est blessé. Ce dernier a été pris en charge par le surveillant de baignade en attendant l'arrivée des pompiers. Nous mettons en garde tous les plongeurs : le niveau de l'eau n'est pas élevé en bordure de la zone de baignade. Un panneau de signalisation est mis en place durant toute la période estivale. En ce qui concerne la restauration, Jacky Chagnaud est très satisfait de sa saison 2018.

A noter en fin de saison un fort coup de vent qui a failli faire chavi-

rer le navire mais le capitaine et tous ses moussaillons ont bien redressé la barre pour finir la saison en beauté. Comme d'habitude, les soirées à thème et les moules frites furent une véritable réussite. Jacky nous réserve des nouveautés pour l'année 2019.

Côté pêche, il y a eu 12 lâchers de truites fario et de saumons de fontaine, soit au total 480 kilos de poissons ; ceci pour contenter les mordus de l'hameçon avec lesquels tout se déroule dans une bonne ambiance et un respect du site. Ce dernier reste très agréable, on vous rappelle que les cartes de pêche sont en vente exclusivement à la mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

Pour mémoire, le règlement du plan d'eau interdit les chiens même tenus en laisse excepté les chiens guides accompagnant leur maître.

Tout engin motorisé est strictement proscrit sur le plan d'eau hor-

mis sur la zone dédiée à leur emplacement.

Nous terminons notre bilan en remerciant tous les employés communaux pour leur travail durant toute la saison afin de maintenir notre plan d'eau propre et agréable et que tout le monde puisse s'y détendre.

Nous vous donnons rendez-vous au printemps prochain pour redémarrer une saison aussi intense que celle de l'année 2018.



BIBLIOTHEQUE COMMUNALE : ACTUALITÉS

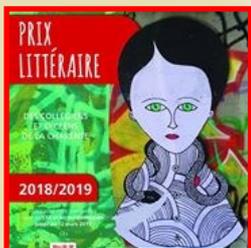
A la bibliothèque de Villefagnan, la culture est à portée de main et elle se réinvente sans cesse !

« Je renouvelle les ouvrages chaque trimestre, mais les lecteurs peuvent demander d'autres livres » indique la bibliothécaire, et de rajouter « les accueils de classes incitent les enfants à revenir avec leurs parents ».

En effet, les plus petits ont un espace spécialement aménagé pour eux, avec aussi un univers BD. Quant aux plus grands, ils ont de nombreux coins lecture à leur disposition et de surcroît un accès ordinateur et internet.

De plus, la bibliothèque de Villefagnan invite chaque été ses lecteurs à participer au prix des lecteurs : le Prix de la Littérature Européenne, avec toujours une présentation d'ouvrages de la thématique par la bibliothécaire, qui vous mettra "l'eau à la bouche".

La sélection 2018 portait sur les pays de la Baltique : cinq livres pour partir à la découverte des imaginaires, des paysages et des sociétés baltiques et nordiques, d'hier à demain. Puis les lecteurs se sont réunis mi-octobre 2018 pour faire part de leur œuvre préférée. Ce vote compte au niveau interdépartemental ; alors que le meilleur gagne !



Chaque année également, elle participe avec le collège Albert Micheneau de Villefagnan, au Prix Littéraire des Collèges et Lycées, dont vous pouvez emprunter en même temps que les élèves, les ouvrages en compétition ! Nous connaissons les résultats en mars 2019

Festival Au Fil du Conte 2018—Spectacle scolaire « Les Souliers Mouillés » présenté par Sabrina Chézeau aux écoles élémentaires publique et privée de Villefagnan, en octobre dernier (en partenariat avec le Conseil Départemental)



Des expositions ont également lieu sur des thèmes variés et souvent d'actualité : jusqu'à la fin de l'année 2018, venez découvrir une exposition sur La Grande Guerre 1914-1918, réalisée et prêtée par Pascal Baudouin (témoignages, belles photos et illustrations !!!)

Consultation du CATALOGUE EN LIGNE sur www.biblio-villefagnan.123.fr

BIBLIOTHEQUE COMMUNALE de Villefagnan

5 rue du Puits Gilbert

HORAIRES LUNDI de 17 à 19 H
MERCREDI et SAMEDI de 9 à 12 H

Adhésion annuelle : 6 € par famille

☎ : 05 45 84 91 65

bibliotheque.villefagnan@orange.fr

Retrouvez également la bibliothèque sur facebook



École élémentaire Saint-Exupéry

Une rentrée tranquille

Ce sont quelques 164 enfants qui ont fait leur rentrée à l'école primaire Saint-Exupéry. Les enfants de Paizay-Naudouin ont été accueillis avec ferveur par leurs camarades de Villefagnan. Le petit café préparé par l'équipe a tenté de détendre les parents toujours inquiets en début d'année scolaire. Et si tout ce petit monde a pu être reçu dans les meilleures conditions possibles, cela est dû aux enseignants, aux employés communaux mais aussi de la CDC qui n'ont pas compté leurs heures pendant les deux mois d'été. Trier, déménager, ranger. Comme on dit, c'est lors des déménagements qu'on s'aperçoit vraiment tout ce que nous possédons. Et bien, cela s'est vérifié.

Maintenant que tous les enfants ont pris leurs marques dans leurs nouvelles classes, les projets s'installent tout doucement mais sûrement : sport, sorties, bibliothèque, spectacles, expositions, cinéma, PEAC et bien d'autres. Nous sommes heureux du retour de Mme Soulet qui a passé un

an à Paizay-Naudouin et a permis de faire le lien avec les nouveaux enfants. Mme Denis-Petit a pris en charge le CE2, Mme Prosper vient de renforcer l'équipe de brigade de remplaçants. Mme Dominique Bégin a rallié la maternelle et complète ainsi le personnel ATSEM. Mme Bouty apporte tout son professionnalisme dans les classes de CP de Mme Sillon et CE1 de M Bernard, M Dupond et M Mémeteau ont en charge les classes de CM1 et CM2. Mme Hyvernaud accueille les TPS, PS et MS et Mme Massias les GS. N'oublions pas notre classe ULIS et Mme Pohu. Nous sommes épaulés par trois Auxiliaires de Vie Scolaire qui aident des enfants à handicap.

Mais il faut bien nourrir ce petit monde et M Renaudon, à la tête du restaurant scolaire, s'en charge avec beaucoup de rigueur en supervisant son équipe. D'ailleurs, quelques repas en relation avec un projet de classe seront proposés cette année aux enfants et adultes. Baptiste Petit est arrivé également à la tête de l'accueil

périscolaire et insuffle un vent de nouveautés et de volonté, aidé en cela par les animatrices et animateurs.

Cette première période de travail a permis à tous de se connaître, d'apprendre à vivre ensemble et de déjà progresser au niveau des apprentissages mais aussi adaptation du comportement. Espérons une belle année 2018-2019 pour notre établissement ainsi qu'à la nouvelle équipe de l'APE (Association des Parents d'Élèves).



École Enfant Jésus

L'école accueille actuellement 53 élèves répartis sur 3 classes : la classe maternelle avec Mme Aurélie BOUCHER, qui reprend également la direction de l'établissement, une classe de CP-CE avec Mme Perrine MISTRAL et une classe de CM avec Mme Stéphanie NORMANDIN.

Le thème pour cette année est l'ouverture au monde avec un apprentissage sur les différentes émotions, afin de pouvoir mieux les comprendre et donc les exprimer. Une ouverture hors des murs de l'école est également proposée avec des animations à la bibliothèque de la commune et à La Canopée de Ruffec ainsi que différentes manifestations autour de la nature.

Pour cette dernière, l'école a commencé son année en organisant une sortie « Nettoyons la nature » afin de sensibiliser les élèves au respect de notre environnement. Cette journée de cohésion a permis aux enfants de regarder la nature avec des yeux bienveillants. La



classe de CP-CE va poursuivre avec la culture de son potager et la mise en place d'un composteur dans le but de limiter les déchets.

Plusieurs opérations sont proposées telles que : « la journée des papilles » avec une matinée autour de la cuisine des produits de saison (fabrication de petits plats pour la soirée partagée avec les parents), avec des animations de sensibilisation : prendre un bon petit-déjeuner, confectionner un jus de pomme et une sensibilisation pour atteindre un minimum de déchets pendant les repas.

Les élèves organisent un marché de Noël pendant lequel ils vendront des objets fabriqués avec leurs enseignantes, sans compter Mardi gras, la grande lessive....

Bien évidemment, toutes ces manifestations seraient impossibles sans l'investissement des différents membres de l'APEL (Association des Parents d'Elèves Libres) qui financent, par exemple, les déplacements en bus.

Dates à retenir :

- **Mardi 18 Décembre 2018**, à partir de 18H, le marché de Noël dans la cour de l'école
- **Samedi 9 mars 2019** : Paëlla
- La kermesse de fin d'année

ALSH Les Rainettes

Depuis la rentrée, la Direction du centre de loisirs a changé : c'est maintenant Baptiste Petit qui gère l'accueil « les Rainettes » et Jennifer Gentil est son adjointe avec deux animateurs.

Les horaires d'accueil sont les mercredis de 7h30 à 18h30. Pour les petites et grandes vacances du lundi au vendredi.

L'équipe d'animation intervient également sur l'école primaire « St Exupéry » et à l'école maternelle « Arc En Ciel » sur :

- Le temps périscolaire : 7h30- 8h40 : accueil du matin, 16h20 – 18h30 : accueil du soir.
- Les temps TAPS : Lundi, Mardi et Jeudi : 15h30 à 16h15, Vendredi : 15h15 à 16h15

Enfin, elle organise des animations et activités les mercredis et pendant les vacances scolaires.

N'hésitez pas à vous rendre sur le site internet : alsh-villefagnan@ccvaldecharente.fr pour toutes inscriptions ou bien vous pouvez vous rendre directement à l'accueil de loisirs (au plan d'eau des Trois Fontaines- <http://www.ccvaldecharente.fr/culture/jeunesse/accueil-de-loisirs-villefagnan>)

Cérémonie de remise de diplômes au collège Albert Micheneau

Le collège Albert Micheneau a battu le rappel de ses quatrièmes et des anciens troisièmes vendredi.

Philippe Lagrue, le Principal, s'est entouré de Pascal Boeuf, Maire de Villefagnan, et de représentants de son équipe enseignante et administrative, pour remettre des diplômes bien mérités.

21 collégiens en classe de quatrième ont obtenu le diplôme de prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1), toutefois peu d'entre eux ont pu se déplacer pour se le voir officiellement remis. Cette formation aux premiers secours débute le cursus qui mène au diplôme de secouriste.

26 élèves de troisième ont obtenu le brevet du collège à Villefagnan en 2018 sur 34 inscrits. Tour à tour les nombreux brevetés se sont vu remettre leurs diplômes par leurs professeurs d'espagnol et d'histoire au collège. La liste souligne 6 mentions très-bien, 8 bien et 9 assez-bien. Le principal s'est enquis de l'avenir de ces anciens collégiens. Une partie poursuit en seconde générale dans les lycées de Civray ou d'Angoulême, une autre en bac pro, etc.

Un petit buffet a offert un temps de convivialité entre les familles et l'équipe du collège à l'issue de cette cérémonie.

Une Villefagnanaise mobilisée pour les enfants d'Équateur

Angélique Mangon, partie en Amérique du Sud en septembre 2016, participe actuellement à la construction d'une école dans un village équatorien.

Ayant constaté que de nombreux enfants ont des problèmes de vue, elle lance une collecte de lunettes pour enfants, comme pour adultes.

Une boîte est déposée dans le hall de la mairie POUR VOS DONS . MERCI POUR EUX !



Premier diplôme et bon souvenir du collège.

ASSOCIATIONS, COMMERÇANTS ET ARTISANS

Association des Donneurs de Sang

L'Amicale des Donneurs de Sang de Villefagnan fut créée en septembre 1971 sur l'initiative de Monsieur Géo LANCELOT, soutenu par un groupe d'amis, il en fut longtemps le Président.

Aujourd'hui, l'amicale est constituée d'une vingtaine de bénévoles, la philosophie n'a pas changée, ses objectifs sont les suivants :

- ◆ **Inform**er sur l'utilité du don de sang et développer la culture du don auprès du grand public.
- ◆ **Faire connaître** les valeurs éthiques du don et en défendre le bénévolat.
- ◆ **Sensibiliser** les jeunes des milieux scolaire et universitaire.
- ◆ **Mobiliser** les donneurs de sang lors des situations d'urgence.
- ◆ **Préparer** les collectes de sang en liaison avec le site de prélèvement local de l'EFS.
- ◆ **Participer** aux collectes de sang en assurant l'accueil du donneur et la collation après le don.
- ◆ **Entretenir** des relations privilégiées avec les sites de prélèvement et les équipes mobiles de collecte de l'EFS.
- ◆ **Réunir** localement les donneurs de sang et tous ceux qui soutiennent ce mouvement en tissant des liens amicaux pour organiser des actions concrètes en faveur du don de sang, don de plasma et de la sécurité transfusionnelle.
- ◆ **Participer** à la vie locale.

Bilan de la collecte du 21 août :

L'Amicale peut se féliciter d'avoir mobilisé les donneurs de sang le mardi 21 août, à la salle des fêtes de Villefagnan. « L'effort de communication, distribution de tracts, de banderoles, emploi d'un véhicule porte-voix par l'Amicale a porté ses fruits » constate René Audebert, son Président. « Les donneurs ont répondu nombreux à notre appel ! 93 personnes se sont présentées dont 13 nouveaux donneurs, et 84 poches de sang total ont été collectées. Nous allons poursuivre ces efforts avec le même élan de solidarité. »



Agence Crédit Agricole

En Janvier 2019, l'agence Crédit Agricole de Villefagnan deviendra une agence exclusivement dédiée au conseil. Cet engagement fort de rester implantée localement perdure et se renforce en 2019, avec des nouveaux partenariats locaux.

Ainsi Monsieur Mickaël Plaire se tient à votre disposition pour vous accompagner dans tous vos projets bancaires et d'assurances et sera épaulé par des experts pour les questions agricoles et professionnelles.

Le distributeur reste à votre disposition et ses fonctions sont élargies (retrait, édition RIB, relevés de compte, remise de billets en date immédiate, ...)



Mickaël Plaire

Chargé Banque et Assurance de l'Agence de Villefagnan

Place du Puits Gilbert 16240 Villefagnan

mickael.plaire@ca-charente-perigord.fr

09 69 32 00 52 / 06 72 75 39 36

Football Club de Villefagnan

Depuis le mois de septembre, le Football Club de Villefagnan compte sur une nouvelle équipe entraînée par Jonathan JUVET :

« J'ai eu l'idée de monter une équipe à Villefagnan ; François Ballussaud, le Président du club, a tout de suite adhéré au projet et l'on s'est rencontrés rapidement pour faire une équipe que de copains, on avait vraiment envie de jouer tous ensemble dans la même équipe tous les week-ends. Le problème qu'il y avait : certains étaient en division A, d'autres en B dans les anciens clubs, certains faisaient partie d'autres équipes et pas dans les mêmes divisions, là, c'était vraiment l'occasion de tous nous retrouver tout le temps.

Nous sommes un groupe qui a une moyenne d'âge de 26/27 ans, des alentours (Ruffec, la Faye, Condac, Charmé etc. ...)

Nous avons été sur la même longueur d'onde avec la commune qui nous a très bien aidé, qui a montré qu'elle croyait en nous et en notre projet, les élus nous ont aidé et soutenu moralement comme financièrement, ils nous ont pris l'équipement nécessaire pour nous lancer et pour cela tout le groupe les remercie.

On tient à remercier également les agents communaux qui font tout ce qu'ils peuvent pour l'entretien du terrain pour que l'on joue dans les meilleures conditions.

Nous avons également eu un jeu de maillots, chaussettes, shorts neufs grâce au **garage XJ AUTO** ! qui nous a acheté tout l'équipement pour que l'on reparte il n'a pas réfléchi et nous a tout de suite suivi grand merci également de la part de toute l'équipe !!



Un grand merci aux commerçants de Villefagnan et de Ruffec (les boucheries, les tabacs, les agences, la carrosserie, les salons de coiffure, etc. ...) qui nous ont aidé financièrement pour relancer ce club...

Nous avons également eu une aide de **INTERSPORT** qui nous a fait de très bons rabais pour nous équiper notamment d'un survêtement, et également **LF PUBLICITE** qui nous a quand même offert le flocage des maillots et des survêtements !

Nous sommes un petit groupe de 20 joueurs avec une bonne ambiance que j'espère bien garder dans ce club. » N'hésitez pas à venir nous encourager les week-ends, il y a des boissons fraîches, du café, des frites, des crêpes

maison ... de temps en temps ...! »



Le Rugby à Villefagnan.

A Villefagnan, le Rugby se pratique à l'Union Sportive Villefagnanaise depuis 1906, ce qui fait de l'Actuelle Avant-Garde un des plus vieux clubs de l'Ancien Poitou-Charentes.

Cette histoire centenaire fait qu'aujourd'hui toutes les familles de Villefagnan ont (ou ont eu) en leur sein un ou plusieurs joueurs de l'Avant Garde.

L'AGV aujourd'hui c'est une soixantaine de licenciés, 25 séniors, 35 licences école de rugby ou moins de 18 ans et une quinzaine de bénévoles.

L'École de Rugby, Ovale Nord Charente, est une entente avec le club de Ruffec qui dure depuis 12 ans. L'École de Rugby est depuis cette saison « labellisée » Fédération France de Rugby, ce qui est une reconnaissance pour les éducateurs et les clubs.

Le Pôle jeune, de 14 à 19 ans, se voit renforcé depuis la dernière saison par le Club de Jarnac. Mais même en regroupant 3 clubs, les effectifs restent justes.

Le Club de Villefagnan est d'ailleurs pauvre en éducateurs et nous lançons un appel aux anciens joueurs comme aux novices pour venir donner un coup de main, l'avenir d'un club passe par la formation.

L'Équipe « séniors », quant à elle, évolue en 4^{ème} série, le groupe est uni et malgré, là aussi, un petit effectif l'A.G.V. continue son bonhomme de chemin, mais 4 ou 5 joueurs supplémentaires seraient les bienvenus.

A Villefagnan les valeurs du rugby de village sont conservées. Le nombre de spectateurs quand le match est au Stade André Pourageaud en est la plus belle des preuves.

De 7 à 77 ans venez nous rejoindre.



Tennis de table

Le Tennis de table de Villefagnan est une entité de V.A.L (Villefagnan Animations Loisirs). Ce club sportif affilié à la FFTT a été créé il y a une quinzaine d'années. Aujourd'hui, le club compte une douzaine de licenciés. Pour la saison 2018/2019, deux équipes séniors sont engagées en championnat départemental (1^{er} et 2nd Division) et une équipe en championnat vétérans. A domicile, les rencontres en compétition se jouent à la salle des fêtes à partir de 21 h.

Jusqu'à présent tous les entraînements (2 ou 3 fois par semaine) avaient lieu à la Halle aux grains ; mais par manque d'espace, nous ne pouvions pas accueillir plus de joueurs. Aussi, pour pallier ce constat et avec l'accord de la municipalité, il a été décidé de réaliser un entraînement par semaine à la salle des fêtes (le mercredi en fin d'après-midi, horaires à définir). Cette décision nous permettra d'accueillir de nouvelles personnes, jeunes et moins jeunes, novices ou confirmées et ainsi, renforcer la structure avec un effectif élargi souhaitant rejoindre la compétition ou rester dans le sport loisir.

Effectifs 2018/2019 :

Beaumont JM, Boche P, Bonnaud M, Fort E, Fournier JP, Gautier O, Janot JM, Martin S, Meslier S, Normand S, Pignoux T, Rousseau G, Trillaud Pa et Trillaud Ph.



Remise des nouveaux maillots avec nos sponsors : Garage Bineau, Sarl Landeau, Sarl BRE et Thierry Pignoux.

La Diane a fêté son patron Saint Hubert avec allégresse

Pas de grasse matinée samedi, les sonneries de la fanfare du Rallye des Grands Ormeaux, et les aboiements de sa meute de Fox Hounds, ont réveillé de bonne heure le bourg à l'occasion de la fête de la Saint-Hubert.

Le Rallye des Grands Ormeaux s'est créé du côté de Vivonne dans la Vienne en 1987. «C'est un rallye de chasse à courre au renard, explique son maître d'équipe Alain Bouhet. On passait pour des marginaux, on était dans les premiers en France, aujourd'hui c'est cinquante rallyes de ce type.» L'assistance villefagnanaise ignore souvent pourquoi le rallye a choisi Villefagnan pour fêter le 32^e anniversaire de sa création. «Parce que ici, Guy Rousseau, président à l'époque de la société de chasse la Diane, a pesé fort dans cette initiative, il nous a fait chasser ici» révèle Alain Bouhet. «Je suis un cousin de l'épouse d'Alain Bouhet» précise Guy Rousseau. Le rallye est fort de 50 «boutons et gilets», vêtus de redingote beige à parements vert forêt, gilet vert forêt avec galon de vénerie et pantalon vert forêt.

L'église Saint-Pierre aux liens était bien remplie pour écouter à 9h30 la messe dite en l'honneur de Saint Hubert par le Père Mangon. Le public a aimé les sonneries envoyées par la fanfare du rallye régulièrement au cours de l'office. Le Père Mangon a retracé la vie de Saint Hubert.

A l'issue de la messe, le rallye s'est rassemblé avec ses chiens et ses chevaux, devant le portail de l'église pour être béni par le Père Mangon. Et la fanfare a offert un nouveau grand moment musical.

Avant de se rendre à l'apéritif offert par la commune à la salle des fêtes, le maire Pascal Boeuf a félicité le Rallye des Grands Ormeaux et la Diane, société de chasse de Villefagnan, pour cette belle fête de Saint Hubert. A l'issue de l'apéritif, un buffet était proposé à la salle des fêtes par la Diane; ce sont les chasseurs qui avaient eux-mêmes préparé le menu.



Le Rallye des Grands Ormeaux envoie du cor devant l'église.

Nouveaux commerces et services sur notre commune

Certains commerces ont été créés tandis que d'autres ont été repris :

- * Ainsi la supérette face aux halles a changé de gérant. Depuis cet été, c'est un VIVAL avec des horaires d'ouverture élargis : Michel Boussegar vous y accueille du mardi au dimanche matin et après-midi.
- * En électricité générale, Jean-Sébastien Godineau s'est installé courant de cette année.
- * Côté plomberie et chauffage, Jean-Marc Rousseau a implanté son siège social sur notre commune.
- * La confection n'est pas en reste avec une nouvelle boutique pour ces dames : " Kim's Klostet " dans un style britannique.
- * Deux nouveaux kinésithérapeutes :
 - M François LE MAREC
 - M Dylan POURBAIX



Les coordonnées (adresse, téléphone...etc) de ces nouveaux commerces et services, ainsi que tous les autres bien sûr, sont répertoriés sur notre nouveau site internet : www.villefagnan.fr

Les Tractions des Deux Charentes



Le dimanche 9 septembre, notre commune a accueilli les participants du club « les Tractions des 2 Charentes ». Villefagnan étant la dernière ville étape avant que ces amoureux des vieilles voitures ne retournent

tranquillement chez eux, la municipalité leur a ouvert la porte de la salle des associations afin qu'ils puissent se restaurer avec quelques vivres « tirées du sac ». Il est dommage que nous l'ayons su trop tardivement pour pouvoir communiquer sur leur passage dans notre village, car ce n'est pas moins d'une quinzaine de magnifiques tractions qui ont paradé mais aussi péta-radé sur le parking de la salle des fêtes. Ils nous ont promis de revenir bientôt afin que l'on puisse les recevoir avec du public sur notre site du Moulin des Pierres Blanches.

Des nouvelles de notre Maison de Services Au Public (MSAP, dans les locaux de La Poste)

Venez la visiter, tous les usagers ayant franchi le pas ont été enthousiasmés. Sans doute avez-vous reçu la visite de votre facteur vous présentant ses services via un prospectus. Grâce à cette remise commentée et l'affluence relevée lors de la semaine des portes ouvertes qui a eu lieu du 08 au 12 octobre nous comptons sur vous pour la faire vivre, en parler autour de vous et lui assurer le succès qu'elle mérite.

Pour connaître plus précisément ce qu'elle vous propose (gratuitement) et ne pas vous déplacer inutilement, reportez-vous à la plaquette ci-dessous...

À Villefagnan,
les postiers sont à vos côtés
pour vous guider
dans vos démarches
administratives en ligne.*



* En fonction des partenaires (voir au dos)



LA POSTE
15 rue du Docteur Feuillet
16240 VILLEFAGNAN

HORAIRES D'OUVERTURE :

- lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et 14h à 16h
- jeudi de 9h à 12h



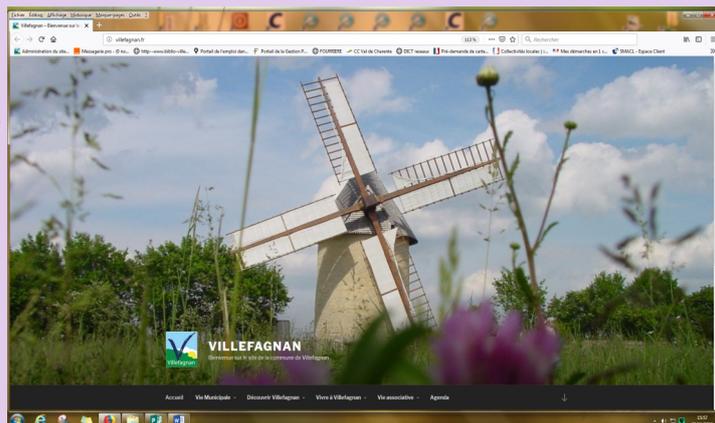
NOUVEAU SITE INTERNET DE LA COMMUNE

www.villefagnan.fr

Comme annoncé dans le dernier bulletin municipal, le nouveau site est désormais actif.

Plus esthétique, plus ergonomique et le plus exhaustif possible ! L'information circule et ne manque pas ! Dans le cas contraire, vous pouvez même compléter certaines rubriques.

Alors n'hésitez pas, en un clic, vous saurez tout ! (dates des animations sur la commune, nouveaux artisans et commerçants, coordonnées des associations, des écoles et collège, des professionnels de la santé,....)



RÉUNION DES RÉFÉRENTS VILLAGES DU 29 OCTOBRE 2018

Notre première réunion avec les référents villages a eu lieu le lundi 29 octobre.

La majorité des villages était représentée autour de la table du Conseil Municipal de Villefagnan.

Cet échange fructueux d'environ une heure et quinze minutes a permis une vraie fluidité d'informations entre les représentants de la Municipalité et les référents villages.

Des demandes ainsi que certaines problématiques ont été soulevées ; ces dernières sont en cours d'étude et nous allons nous efforcer de les résoudre dans la mesure du possible...

Notre analyse tiendra compte de trois principaux critères, à savoir, l'intérêt général, l'existence d'une solution technique mais aussi la notion de coût. A cet effet un contre-rendu de la réunion a été réalisé, nous l'avons fait parvenir aux référents.

Pour les habitants des villages : si vous avez des suggestions, des questions ou des demandes particu-

lières, vous pouvez contacter votre référent village afin qu'il puisse directement traiter avec les adjointes déléguées, à savoir : **Pierrette Pierron** ainsi qu'**Isabelle Normand**.

Concernant les villages, voici le nom des référents :

- La Ferté : Joël Ploquin
- Le Coudret : Didier Bonnaud
- Pailleroux : Maxime Bonnaud
- La Serpaudrie : Marie-Pierre Dezon
- Boismorin : Jean-Yves Couturier
- Les Métairies : Bruno Chardat
- Chassagne : Céline Pelloquin
- Fondoume/La Goupillière : *en cours*
- Villetison/L'Hopiteau : Alain Lavergne
- Lujasson: Christian Sandoval
- La Fourrière : Anthony Bastier
- Leigne : Carole Papot

La prochaine réunion sera programmée sur le premier trimestre 2019, probablement pour le mois de février.

BOÎTES À LIVRES

Appropriiez-vous les boîtes à livres !

Prenez, déposez, lisez, échangez... Il s'agit bien évidemment d'un service gratuit. Elles sont là pour vous, pour que la lecture soit tout à fait accessible à tous.

Afin de toucher le plus grand nombre, elles seront également installées dans les villages : nous sommes d'ailleurs à la recherche de matériel en vue de leur construction, merci de vous manifester auprès de la mairie.

Bonne lecture à tous...



ÉTAT-CIVIL

Quelques chiffres actualisés sur la commune de Villefagnan :

- * En **2017**, il y a eu 6 naissances, 2 mariages, 31 décès, et une trentaine de nouveaux habitants se sont installés sur notre commune
- * Jusqu'à ce jour pour **2018**, il y a eu 2 naissances, 7 mariages, 29 décès et environ une vingtaine de nouveaux habitants se sont installés sur notre commune

(Le nombre important de décès est dû notamment à l'implantation de l'EHPAD le Clos des Tours, établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).

DES NOUVELLES DU RGPD (RÈGLEMENT GÉNÉRAL À LA PROTECTION DES DONNÉES)

Vu la complexité et la haute technicité de la tâche, nous allons proposer au Conseil Municipal de désigner l'ATD16 (l'Agence Technique Départementale de la Charente) comme DPO : Data Protection Officer (ou DPD : Défenseur à la Protection des Données) en vue d'être en conformité avec les dispositions du RGPD. Un recrutement est actuellement en cours mené par les services de l'ATD16 en vue de le sélectionner.

Il s'agira donc d'un service externalisé (nous ne l'assurons pas directement) et mutualisé (DPO : agent spécialisé au service de plusieurs collectivités publiques).

Nous vous tiendrons régulièrement informés de la progression de nos travaux avec notre futur DPO.



CAMÉRAS DE VIDÉO-PROTECTION, CONTINUITÉ DU PLAN, DE PRÉVENTION

La sécurité de nos concitoyens, la lutte contre les vols, les dégradations, les actes de malveillances en général, la préservation des biens publics et privés sont aujourd'hui plus que jamais au cœur de la préoccupation des pouvoirs publics et des collectivités. A Villefagnan, nous avons souhaité nous inscrire dans cette démarche de dissuasion afin de nous protéger au mieux. En effet, même si nous ne sommes pas dans une zone dite « sensible », nous observons malgré tout sur notre territoire et notamment sur la Commune de Villefagnan des vols ainsi que des actes de malveillance ; ceci est confirmé par les statistiques de la Gendarmerie.

Après la mise en place l'année précédente de 3 caméras sur le secteur des halles, nous avons continué en 2018 notre plan de prévention en procédant à la pose de 4 nouvelles caméras sur le secteur du champ de foire, des écoles et de la salle des fêtes. Il nous restera en 2019 et 2020 à « couvrir » le secteur des Tours et notamment l'axe route de Ruffec, rue du temple afin d'avoir un système de vidéo-protection qui couvrira ainsi les principaux axes et secteurs stratégiques.

Nous sommes également en train d'établir **une charte de vigilance citoyenne** en collaboration avec la gendarmerie afin de renforcer notre plan de prévention ; cette dernière devrait être effective dans le premier semestre 2019.

**Commune sous
vidéosurveillance**

Loi n° 95-73 du 21/01/1995 • Décret n° 96-296 du 17/10/1996
Pour l'exercice du droit d'accès aux images, merci de s'adresser à la mairie



SERVICES DE TRANSPORT À LA DEMANDE ET AIDES À LA MOBILITÉ : DU NOUVEAU ET UN RAPPEL !

Plusieurs possibilités sur la commune en matière de transport à la demande :

LE RURABUS : vous voulez bouger ?



La Chrysalide...

Un service d'aide à la **MOBILITE** sur le territoire...



C'est le RURABUS !

Faites appel au Rurabus
au **06 56 72 78 96**

Réservation 2 jours ouvrés
au minimum avant le voyage

Pour tout le monde !

Voyages collectifs organisés du lundi au vendredi
de 13h à 18h
sur les **34 communes du territoire Val de Charente**

Vous avez une course à faire ?
Vous avez rendez-vous chez le médecin ?
Vous devez vous rendre à votre leçon de conduite ?
Vous souhaitez rendre visite à un proche ?

Renseignements et inscriptions :
Espace Socioculturel Val de Charente « La Chrysalide »
Place Aristide Briand - 16700 Ruffec - 06 56 72 78 96 - www.cscruffecois.fr



Comment utiliser le Rurabus ?

1/ Je réserve mon voyage en appelant au **06 56 72 78 96**, **uniquement en matinée, du lundi au vendredi, et 2 jours ouvrés au minimum avant le transport**. Je donne les renseignements suivants : nom, prénom, adresse postale, téléphone, heure souhaitée de récupération à votre domicile, motif du déplacement, heure de retour souhaitée.

2/ J'effectue mon **adhésion à l'association**, à la Chrysalide ou bien auprès du chauffeur (règlement par chèque ou espèces uniquement).
10 € d'adhésion (adultes) ou 3 € (moins de 17 ans).

3/ J'effectue mon **inscription au service Rurabus**, à la Chrysalide ou bien auprès du chauffeur (règlement par chèque ou espèces uniquement).

Deux options possibles pour l'inscription :

- Soit je choisis le **forfait de 60 € l'année** qui me permet d'utiliser le service quand je le souhaite, dans la limite des places disponibles.
- Soit je choisis la **carte de 6 voyages (6 € la carte)** pour des déplacements occasionnels (1 voyage correspond à un aller simple). La carte est renouvelable une seule fois.

Ce service s'adresse aussi aux mineurs, mais pour les moins de 14 ans, un accompagnateur **majeur, adhérent et inscrit**, est obligatoire.

Information importante : Pour des raisons techniques, ce service ne peut s'adresser qu'aux personnes autonomes physiquement.

Espace Socioculturel Val de Charente « La Chrysalide »

Place Aristide Briand - 16700 Ruffec

Téléphone Rurabus : 06 56 72 78 96

LES TAXIS ET VSL du territoire bien sûr, et certains sont même agréés pour accepter un paiement par Pass' Charente transport. **Quésako le Pass' Charente transport ?**

Pour faciliter la mobilité en milieu rural, le Département de la Charente a mis en place ce Pass', sous conditions :

- Si vous êtes âgé(e) de 6 à 18 ans ou de plus de 70 ans
- Si vous vivez sur le territoire charentais (hors Grand Angoulême et Grand Cognac), vous pouvez recevoir gratuitement à votre domicile le Pass' Charente transport.

Un bulletin d'adhésion est à compléter (téléchargeable sur le site www.lacharente.fr ou se renseigner au Département au 05 16 09 60 05 ou en Mairie) et à retourner avec les pièces justificatives à l'adresse indiquée.

Vous recevrez alors une aide à la mobilité de 60€/AN et par personne, qui peut être majorée de 50€/AN et par personne par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de la Mairie de Villefagnan.

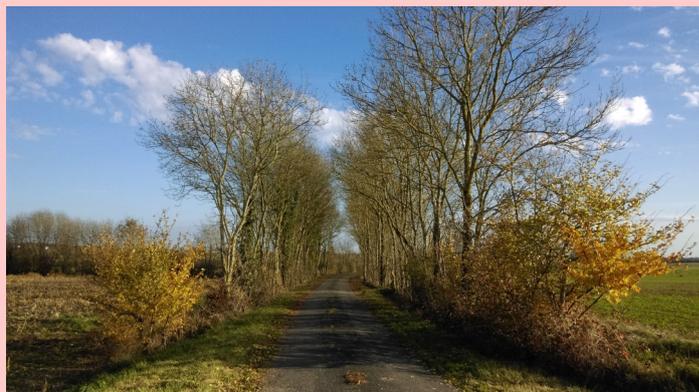
QU'EST-CE QUE LE P.D.I.P.R. ?

Il s'agit du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.

Par sa délibération en date du 12 mars 2018, votre Conseil Municipal après en avoir délibéré a émis un avis favorable sur la mise à jour du PDIPR sur le territoire de notre commune et a accepté le principe de l'inscription de chemins ruraux au PDIPR. Un représentant du Conseil Départemental devra accepter ou refuser l'inscription de chaque chemin au PDIPR.

Le Conseil Municipal a décidé de s'engager, en lien avec la Communauté de Communes Val de Charente en ce qui concerne les chemins retenus, à ne pas les aliéner, à leur conserver un caractère **ouvert** et **public**, à assurer ou accepter leur balisage, à assurer ou faire assurer leur entretien.

Concrètement, nous espérons pouvoir vous assurer sous peu (durant l'été 2019 peut-être) de belles promenades dans une nature valorisée et préservée...



ASSOCIATION FONCIÈRE DE COURCÔME VILLEFAGNAN RAIX LA FAYE

Plantation de Haie :

L'Association Foncière arrive maintenant dans sa dernière ligne droite avant sa dissolution et le transfert de ses compétences aux communes. Pendant cette dernière année le travail va s'orienter vers l'entretien et la préservation des haies plantées fin 2016.

La construction de la ligne LGV a entraîné la disparition de terrains agricoles, de forêts et de haies et l'entreprise VINCI, gestionnaire de la ligne, est tenue de compenser ces destructions pendant toute la durée de cette concession. C'est pour cette raison que sur notre secteur **4,5 Km de haies ont été plantées et 1 Ha de bois et verger a été recréé sur différents sites.**

Ces plantations se sont très bien implantées et ont commencées leurs développements. Plusieurs entretiens et paillages ont été réalisés.

Mais nous devons rester vigilants, en effet le gibier (chevreuils et sangliers), de plus en plus présent sur

tous les sites fait beaucoup de dégâts. Nous serons obligés d'utiliser au printemps prochain un répulsif biologique pour permettre à ces plans de dépasser ce stade critique où ils sont très appétents pour ces animaux. Les propriétaires limitrophes doivent également les préserver, ces haies sont des compensations obligatoires, pour que nos communes conservent le capital boisé qu'elles avaient avant la ligne TGV.

Des mesures environnementales existent aujourd'hui pour continuer cette tendance de reboisement, notamment L'agence de l'eau Adour Garonne et l'association PROM'HAIES aident techniquement et financièrement les propriétaires qui souhaiteraient planter une haie. L'objectif est de planter 7km de haie durant l'hiver dans le nord Charente.

Grace a ces différentes actions, en 2018 la longueur de « palisses » est en augmentation sur la commune de Villefagnan est supérieure a celle de 2015, avant le TGV ! .

EN BREF

Votre participation est requise à propos de :

- * L'enquête publique relative au projet de SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), du 30 novembre 2018 au 11 janvier 2019, consultable en mairie.
- * Un questionnaire concernant vos besoins en mobilité disponible bientôt .
- * La réunion publique d'information sur la fibre optique : **Mercredi 12 décembre 2018 à 19H30**, à la salle des fêtes de Villefagnan

Par avance, nous vous remercions de votre implication.

HISTOIRE DE QUIZ

L'histoire de Villefagnan est riche, c'est pourquoi, pour cette édition municipale, nous avons pensé vous proposer un quiz, sur cette richesse historique de notre commune et de ses alentours. De notre patrimoine, à la mémoire collective, nous allons vous faire voyager dans le temps, nous espérons que vous y prendrez plaisir.

Déroulement du jeu :

A suivre, les questions sur divers thèmes, à la fin d'un petit résumé très bref d'histoire, pour amener à la question en rapport avec le titre.

Nous vous demandons de bien vouloir déposer vos réponses dans la boîte aux lettres posée dans le hall de la mairie. Bien entendu, nous diffuserons les réponses sur le site web de la mairie, elles seront, également affichées dans le hall d'entrée et vous pourrez les retrouver dans le bulletin municipal de juin 2019.

Nous vous remercions pour votre participation.

Les Moulins

Il y a eu jusqu'à 36 moulins sur le secteur de Villefagnan, Terre des vents, ils sont souvent liés à l'histoire de familles de meuniers sur plusieurs générations les plus connues étant celles des Baud, propriétaires de plusieurs moulins, des Lizot, Cornut et Garnaud.

A partir du 19^{ème} siècle, il n'en restera plus que 14.

Celui des Pierres Blanches date de 1801 et a été réhabilité en 2000 sous la volonté de la municipalité sensible à la conservation du patrimoine Viffagnagnais.

D'ailleurs, une maquette (réplique parfaite du moulin) est visible à la mairie. N'hésitez pas à venir admirer cette œuvre entièrement conçue par un maître compagnon tombé amoureux de notre moulin.



1^{ère} Question

Pourriez vous nous citer au moins 4 noms de moulins ayant existé sur le secteur, à cette époque ?

Mairie de Villefagnan
14 rue du Docteur Feuillet
BP 12

16240 VILLEFAGNAN

Tél : 05 45 31 60 57

Fax : 05 45 31 67 73

mairie-villefagnan@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat

du lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h

fermé le mercredi matin



Directeur de la publication : le Maire

Mise en page par nos soins - Imprimé par l'imprimerie LF PUBLICITE - 05 45 30 12 45

Dépôt légal : Poitiers

L'Union Philharmonique de Villefagnan

Grande épopée que celle de la Société musicale créée en 1886 du nom de « L'Avenir Musical », jusqu'en 1914, cette fanfare va prendre plusieurs « virages » extraordinaires durant son existence, elle sera « L'Etoile d'Or » en 1886, ensuite, Fanfare municipale en 1926, « La Lyre Municipale et l'Intrépide réunies » en 1947, afin de sauvegarder 2 fanfares celles de Villefagnan et Chef Boutonne, tantôt sous l'effigie d'une association ou sous couvert municipal, pour terminer en Philharmonique Municipale, en sommeil actuellement.

Nous remercions tous les acteurs de la vie de cette fanfare, qui nous permet aujourd'hui de vous ramener à vos souvenirs et de les partager, avec vos proches, et connaissances ...



2^{ème} Question

En quelle année l'Union Philharmonique Municipale de Villefagnan a-t-elle été créée ?

JE TRIE DÉJÀ DANS MON SAC JAUNE

Aujourd'hui, le recyclage évolue pour nous permettre de trier encore plus.



toutes les briques, cartons,
tous les papiers (catalogues, cahiers, livres, journaux, magazines, enveloppes)



toutes les barquettes, aérosols, boîtes, bidons en métal



toutes les bouteilles en plastique



tous les flacons, bidons en plastique de produits
de toilette et de produits ménagers vides

TOUJOURS DANS LE CONTENEUR À VERRE

bouteilles,
pots et bocaux
en verre



Tous les
emballages
ni compactés,
ni imbriqués.



LES CONSIGNES DE TRI ÉDICTÉES PAR CALITOM

Votre sac noir devient le sac résiduel. Vous devez y jeter vos lingettes, emballages sales, couches, vaisselle cassée, papier peint, objets ... **Inutile de laver** les déchets destinés aux sacs jaunes, il suffit qu'ils soient bien vidés. Disposez-les dans votre sac jaune sans les compacter ni les imbriquer.

Et toujours dans vos conteneurs à verre (à droite de la salle des fêtes ou à La Font) : les bouteilles, pots et bocaux en verre, des bidons sont à votre disposition pour y déposer les bouchons ou couvercles que vous auriez pu oublier. Également à votre disposition à droite de la salle des fêtes : le conteneur « les relais du cœur » pour déposer vos textiles et chaussures, merci de veiller à leur propreté...

Que recycle-t-on à notre déchetterie ?

Les batteries, les métaux non ferreux, les tubes néon, les lampes, les écrans d'ordinateur, ici aussi les emballages en verre, le gros électro ménager (pas de dispositif d'enlèvement à votre domicile prévu) les petits appareils électriques et électroniques, les déchets toxiques tels que les acides, solvants, phytosanitaires, aérosols, les huiles végétales, les huiles minérales (sans les contenants), les emballages souillés (bidons vides), les DDS vidés (Déchets Diffus Spécifiques), les déchets toxiques, les peintures et pâtes, les plaques de plâtre, les déchets végétaux, les ferrailles, le mobilier (pas de dispositif d'enlèvement à votre domicile prévu), le non-encore valorisable (ex tout-venant), le polystyrène, les cartouches d'encre, les piles et petites batteries usagées, les films en plastique, les CD et leur contenant, le bois, les cartons, les gravats. Dans tous les cas, **faites-vous conseiller** par l'agent en cas de doute.

Vous pouvez également déposer dans votre déchetterie les textiles.

NOUVEAU!

Vous pouvez désormais trier la totalité des emballages en plastique.



toutes les barquettes



tous les pots et boîtes



tous les sacs et sachets



tous les films

! Pas besoin de les laver...
il suffit qu'ils soient bien vidés!

PLUS GRAND CHOSE DANS MON SAC NOIR



lingettes, emballages avec restes, couches, vaisselle cassées, objets...

A noter : en ce qui concerne les déchets électriques et électroniques, le commerçant chez qui vous les remplacez a l'obligation de vous les reprendre. Votre déchetterie récupère également les radiographies.

Quant aux déchets de santé piquants et tranchants, procurez-vous la boîte jaune spécifique gratuitement en pharmacie à qui vous pouvez également confier vos médicaments même périmés.

Les pneus : le plus proche pôle déchets se situe à Champagne-Mouton, ce service est destiné exclusivement aux particuliers à raison de quatre pneus par foyer pour les véhicules légers et deux pneus par foyer pour les motos. (pas de dispositif d'enlèvement à votre domicile prévu). Tout apport doit faire l'objet d'une inscription préalable au numéro vert 0 800 500 429, profitez-en pour vous renseigner sur les conditions.

A noter : lors de l'achat et de la pose de pneus neufs, le distributeur a l'obligation de reprendre les anciens.

Pour conclure sur une note positive, **réduisez encore le contenu de vos sacs noirs : compostez, c'est naturel !**

Trions +FORT! POTS, BARQUETTES ET FILMS PLASTIQUES

Maintenant, tous les emballages se trient, direction le sac ou le bac jaune.



Tous les Charentais concernés

PENSEZ-Y !



Textiles

POINTS DE COLLECTE
OU DÉCHÈTERIE



Électriques &
électroniques

RETOUR EN MAGASIN
OU DÉCHÈTERIE



Radiographies

DÉCHÈTERIE

Consommez autrement...

Recycler, c'est bien. Jeter moins de déchets, c'est mieux !



Faites vos
courses avec
un cabas



Buvez
l'eau du
robinet



Adoptez
les produits
écolabellisés



Choisissez
les grands
formats



Bannissez les
produits à
usage unique

Les autres filières de tri



Don
pour le réemploi



Compostage
des bio-déchets



Déchèterie
(encombrants, toxiques)



Pharmacie
(déchets de soin)



Votre Office de tourisme vous propose des activités idéales à faire en famille près de chez vous !

Géocaching



100%
gratuit

Partez avec votre smartphone, laissez vous guider par les Poïz et découvrez le trésor qui vous attend.

Jeux de piste



Seulement
2€

Aidez l'inspecteur Rando à travers cinq parcours d'énigmes. Les fiches sont disponibles à l'Office de tourisme, pour trois niveaux de difficulté.

Jardins touristiques



Promenez-vous dans nos jardins touristiques, aux ambiances uniques.

Carnet de réductions



Disponible
gratuitement

Profitez de tarifs réduits en récupérant votre carnet de réductions à l'Office de tourisme (de Pâques à la Toussaint).

Office de tourisme en'OR Charente

Ruffec : 18 place des Martyrs de l'Occupation
05 45 31 05 42

Mansle : Place du Gardoire
05 45 20 39 91

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'idées, on est aussi là pour vous !



Bilan des animations estivales

- Du 15 au 17 juin a eu lieu la **frairie** organisée par le Comité des Fêtes sur la place Edgard Saulnier. Le samedi soir, un bal populaire en plein air sur parquet était animé par « Tropicos ». Et durant ces 2 jours, vous pouviez profiter des manèges, auto scooters, tirs et confiserie.

- Le **14 juillet** : L'Amicale des pompiers de Villefagnan a sorti le grand jeu pour organiser une soirée de folie. Tout d'abord une vidéo a circulé sur les réseaux sociaux pour annoncer l'événement. Plus de 550 repas ont été servis au banquet par les membres de l'Amicale ainsi que des bénévoles. L'organisation était parfaite, aucun moment d'attente. Ensuite le bal a débuté avec le DJ Anton Pears et sa musique disco, des années 80/90 et 2000.

Un défilé interminable s'est rendu au terrain de rugby pour assister au magnifique feu d'artifice. Puis la foule est revenue sur la pelouse de la salle des fêtes où de nombreux danseurs et amoureux de la musique opéraient.

La fête a continué jusqu'à 5 heures du matin sous la baguette du DJ professionnel Jems Taylor partenaire

officiel du Futuroscope avec, à ses côtés, le chanteur ambianceur Kissmi l'Enjailleur et sa musique afro.

- Le 5 août : **repas au plan d'eau des Trois Fontaines** organisé par le Comité des fêtes qui a attiré environ 80 convives.

- Le 12 août : **La fête du Vent**, au Moulin des Pierres Blanches organisée par le GRAHV avec son repas traditionnel à 12h00 qui était, cette année, préparé par un traiteur (près de 180 repas ont été servis). Puis concours de labour à l'ancienne avec 8 équipages. Vers 18h, remise des prix suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

- Le 19 août : **Brocante** dans les rues de Villefagnan, organisée par l'association VAL. Vous avez pu voir de nombreux exposants mais aussi une foule immense qui essayait de trouver « l'affaire » du siècle.

- Le 22 septembre : « **Soirée Hommage à Brel** », à la salle des fêtes avec des Villefagnanais à l'affiche – Spectacle théâtral et musical avec, en première partie, la chanteuse Alexane âgée de 13 ans.

De nombreux spectateurs sont venus applaudir et encourager les artistes.

Manège gratuit de Noël

Financé par les artisans et commerçants participants et la commune de Villefagnan

Vendredi 21 décembre 10H - 12H30 / 15H - 18H

Samedi 22 décembre 10H - 12H30 / 15H - 18H

Dimanche 23 décembre 10H - 12H30 / 15H - 18H

Lundi 24 décembre 10H - 12H30

Vendredi 28 décembre 10H - 12H30 / 15H - 18H

Samedi 29 décembre 10H - 12H30 / 15H - 18H

Dimanche 30 décembre 10H - 12H30 / 15H - 18H

Lundi 31 décembre 10H - 12H30



Commune de **VILLEFAGNAN**

Le Noël des enfants

Samedi 15 décembre 2018
à partir de 15 h

**ANIMATIONS GRATUITES
POUR LES ENFANTS**

- ★ Espaces jeux pour petits et grands
- ★ Enveloppe surprise
- ★ Promenade des enfants en calèche
- ★ Gaûter

Chocolat chaud, café,
vin chaud et crêpes

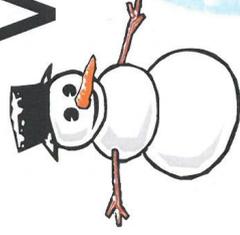
Boissons : 1 €

Crêpes : 0,50 €

**Organisé par le VAL
avec la participation
des associations, des commerçants
et de la commune de Villefagnan**

**Pour tous renseignements :
06.87.19.01.39 ou 06.70.28.06.62**

VILLEFAGNAN



GRAND MARCHÉ DE NOËL

9h-19h

Dimanche 23 décembre

Salle des fêtes

Dégustations

TOMBOLA

2 MAGNIFIQUES

PANIER GOURMANDS

2 TIRAGES

12H30 - 17h30

Produits du terroir

Pâtisserie

Gâteaux secs

Vins et chocolats

Miel et pain d'épices

Pain bio, huîtres

Décoration, cadeaux

**En présence du Père Noël qui
saura gâter les enfants.**